

Agriculture | Installation paysanne : entre cédants et porteurs de projet l'ADEAR organise les visites



Du 5 au 15 novembre, en Béarn, Lot-et-Garonne, Gironde, Dordogne, Haute-Vienne, Corrèze, Creuse, quinze fermes cherchant des repreneurs et/ou repreneuse seront ouvertes à des visites organisées par le réseau des Adear. Objectif de cette opération « Passage de relais »: permettre à nouveaux paysans et paysannes de s'installer. Une action qui veut contribuer à relever le défi de la transmission des exploitations agricoles, et du renouvellement des génération en agricultures à l'heure où plus de la moitié de la population agricole a plus de 50 ans... Un défi dont dépend aussi la sauvegarde d'une agriculture et d'une ruralité vivante et diversifiée.

Le réseau des ADER à l'origine de cet événement est constitué de huit Associations de Défense de l'Emploi Agricole et Rural présentes dans 11 départements de Nouvelle-Aquitaine. Des associations qui ont pour principales missions « d'accompagner l'installation de nouveaux paysans, de promouvoir les différents aspects de l'agriculture paysanne et d'accompagner au changement des pratiques agricoles dans cette démarche ».

Des installations progressives... ou pas

C'est donc au titre de sa première mission que le réseau propose, pour une deuxième édition ce « passage de relais » Objectif clairement affiché : proposer à des personnes cherchant à s'installer mais ne disposant pas de foncier, un parcours coordonné de visites de fermes à reprendre dans différents départements de Nouvelle-Aquitaine. « Les fermes à visiter présentent toutes un potentiel permettant aux porteurs de projets d'y installer leurs propres projets et de les mener à bien de manière durable », assure le réseau. Et les porteurs de projets sont les bienvenus toutes filières confondues.

Pour nombre des fermes à visiter les cédants proposent différentes formes d'installation progressive sur un plus ou moins long terme, de deux ans à dix ans... De quoi rassurer sans doute un certain nombre de repreneur. Mais pour ceux qui voudraient se lancer de suite dans de nouveaux projets, d'autres cédants, à l'inverse, mettent en avant la possibilité de changer le type de production en cours sur la ferme lors de sa reprise... Autant dire qu'il y en a pour tous les goûts et tous les types de projets. Par ailleurs, détail d'importance pour certains, près de la moitié des exploitations proposées à la visite sont déjà certifiées Bio...

Concrètement, le parcours des visites débutera les 5 et 6 novembre en Béarn, avec 4 visites au programme, il se

poursuivra le 7 novembre en Lot-et-Garonne (2 visites) et en Gironde (1 visite de ferme le 8 novembre), puis en Dordogne (3 visites de fermes, les 12 et 13 novembre, ainsi qu'1 visite supplémentaire le 12 décembre) et enfin les 14 et 15 novembre se consacreront aux trois départements de l'ancien Limousin avec 4 visites au total.

Programme détaillé et modalités d'inscription : [ici](#)



Solène Méric

Crédit Photo : Aqvi.fr
Publié sur [aqvi.fr](#) le 31/10/2019
[Url de cet article](#)